Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213500101-20251208-20250714-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, en maire, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 2 décembre 2025

Etaient présents : Sylvie DUGUÉPÉROUX, Michel GOURDIN, Éliane MASSON, Daniel PITEL, Valérie PITOIS, David GUILLOUX, Michel COFFRE, Régine AUVRAY, Suzanne BRÉGU, Ursula TURPIN, Laurence DOUABIN, Dany LE MOUNIER, Michaël BÉZIEL, Jérôme CUDELOU.

Absents : Caroline CHARON, Carinne BOULVAIS, Nicolas EONO.

Absents représentés : Mme Julie PITEL représentée par M. Daniel PITEL, M. Claude DROVAL représenté par M. Dany LE MOUNIER.

Secrétaire de séance : Michaël BÉZIEL.

En exercice : 19 **Quorum** : 10 **Présents** : 14 **Votants** : 16

Délibération n°2025.07.14

ATLAS INTERCOMMUNAL DE LA BIODIVERSITÉ – Réalisation de l'action « ensemble pour la biodiversité », en partenariat avec les communes d'Epiniac et de Baguer-Pican, et candidature auprès de la Région Bretagne pour une aide financière dans le cadre d'un Contrat Nature Trame Verte et Bleue

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que par la délibération n° 2021.10.119 du 4 octobre 2021, le Conseil municipal avait approuvé la réalisation d'un « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) en partenariat avec les communes de Dol-de-Bretagne et Epiniac.

Elle indique que ce programme a permis, entre 2022 et 2024, de réaliser une cartographie des trames vertes et bleues et un premier travail de repérage d'espèces (faune et flore) emblématiques de nos territoires. Il a aussi permis de mobiliser les habitants, agriculteurs, élèves des écoles et du lycée des Vergers sur des animations thématiques autour des mares, des espèces de nos jardins et des hirondelles par exemple.

Cette action a contribué à l'achat de matériel pédagogique pour les écoles des trois communes et a permis d'envisager la réalisation de projets au travers un plan d'actions sur trois thématiques :

- Espaces-verts et naturels publics
- Sensibilisation et mobilisation citoyenne
- Agriculture et biodiversité.

Cet atlas biodiversité a été primé à l'échelle nationale lors des trophées des ABC, sur la catégorie « connaître la biodiversité de son territoire » et a fait l'objet d'une petite vidéo de promotion financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Suite au dernier comité de pilotage sur l'ABC qui s'est déroulé le 1er octobre dernier, a été décidé que les trois communes puissent continuer à travailler en partenariat dans le cadre de la mise en place des actions inscrites dans l'ABC. L'objectif est de poursuivre les animations auprès des

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213500101-20251208-20250714-DE

différents publics et de mettre en place des projets concrets sur le terrain (création de mares, rénovation de lavoirs, mise en place de nichoirs…).

Pour ce projet « Ensemble pour la biodiversité », il est proposé d'avoir un mode d'intervention calqué sur celui de l'ABC, à savoir une coordination assurée par la commune de Dol-de-Bretagne et un partenariat avec les communes de Baguer-Pican et Epiniac via la signature d'une convention tri-partite. Cette convention reprendra les engagements de chaque commune et notamment les aspects financiers.

Pour la mise en œuvre technique d'une partie des actions, de la même manière que sur l'ABC, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sera recruté avec une équipe en capacité d'assurer le prolongement de l'ABC notamment sur la partie animation.
Des partenariats déjà à l'œuvre seront renforcés tels que ceux avec le Département d'Ille et Vilaine pour les ENS, le Syndicat de Bassin Versant sur la trame bleue ou la Communauté de Communes dans la cadre de dispositifs comme Breizh Bocage ou les accompagnements thématiques.

Afin de financer les actions, en complément des aides du Département sur les ENS, il est proposé de déposer un dossier de demande d'aide auprès de la Région Bretagne, dans le cadre d'un Contrat Nature Trame Verte et Bleue. Ce dispositif permet aussi de financer du temps agent pour les communes, notamment celui passé par l'agent de la ville de Dol-de-Bretagne pour le suivi du projet.

La mise en œuvre de ce projet se déroulera sur 3 années à partir de mars 2026 jusqu'à fin juin 2029.
Le budget prévisionnel proposé est le suivant :

Dépenses		**Recettes**	
Charges de Personnel	24 135,00 €	Région - Contrat Nature	71 551,00 €
Travaux (investissements)	33 090,00 €	CD35 - ENS (Vallée du Guyoult)	11 968,00 €
Equipements (investissements)	4 260,00 €	CD35 - Ambitions Communes (1 dossier par an)	- €
Matériaux, équipements, travaux (fonctionnement)	2 685,00 €	**TOTAL subventions**	**83 519,00 €**
Etudes, sondages... (fonctionnements)	14 350,00 €	**Autofinancement sur 3 ans**	
Animation, pédagogie, formation	43 380,00 €	Mairie de Dol de Bretagne	25 501,00 €
Communication, signalétique	8 815,00 €	Mairie de Baguer-Pican	9 693,50 €
		Mairie d'Epiniac	12 001,50 €
		TOTAL autofinancement	**47 196,00 €**
TOTAL dépenses	**130 715,00 €**	**TOTAL recettes**	**130 715,00 €**

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- **<u>APPROUVE</u> à l'unanimité le projet « Ensemble pour la biodiversité » en partenariat entre les trois communes de Dol-de-Bretagne, Baguer-Pican et Epiniac suivant une convention de partenariat à co-rédiger sur la base de la convention issue de l'Atlas Biodiversité et avec le nouveau plan de financement ;**

2025/109

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213500101-20251208-20250714-DE

- **APPROUVE le projet sur une durée de 3 années ainsi que son budget global prévisionnel d'un montant total de 130 715 € maximum ;**
- **AUTORISE M. le Maire de Dol-de-Bretagne à solliciter des subventions auprès des partenaires, dont la Région Bretagne dans le cadre de son dispositif Contrat Nature Trame Verte et Bleue et le Conseil Départemental.**
- **AUTORISE M. le Maire de Dol-de-Bretagne à signer tous les actes et documents s'y rapportant.**
- **AUTORISE Mme le Maire de Baguer-Pican à signer la convention tripartite avec M. le Maire Dol-de-Bretagne et Mme le Maire d'Épiniac.**

À l'unanimité (Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 10/12/2025.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Sylvie DUGUÉPÉROUX

Le secrétaire de séance,

Michaël BÉZIEL

MAIRIE DE BAGUER-PICAN (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213500101-20251208-20250714-DE

